



SÉMINAIRE STRATÉGIE DIGITAL LEARNING FÉFAUR

CONSTRUIRE ET PILOTER VOTRE STRATÉGIE DIGITAL LEARNING 2017+



Salon Champs-Élysées Boétie / Paris 8^e



24 novembre 2016

POUR LES RESPONSABLES FORMATION-RH, MÉTIERS, DSI, DIRIGEANTS

.....

SUJETS TRAITÉS :

- ➔ **Apports et impact** du Digital Learning (business, RH) - tendances 2017
- ➔ **Structure** et évolution de l'offre (contenus, technologies, services)
- ➔ **Questions et pratiques** de la stratégie Digital Learning - SWOT, processus, outils, organisation, transformation
- ➔ **Engagement** des parties prenantes : ressorts et plan d'actions
- ➔ **Estimation** et argumentation du budget Digital Learning à 3-5 ans
- ➔ **Construire et piloter** la stratégie avec le Schéma Directeur Digital Learning®

1 journée pour se former aux bonnes pratiques et outils de la stratégie Digital Learning avec les meilleurs experts et praticiens



730€ HT

(Pauses et déjeuner inclus)

Key notes, études de cas, échanges...

Féfaur

SÉMINAIRES

SÉMINAIRE STRATÉGIE DIGITAL LEARNING FÉFAUR

Le e-learning peine souvent à tenir ses promesses. Les contenus et dispositifs livrés aux clients internes ou externes sont loin de répondre à leurs attentes et à l'idée qu'ils se font d'une "formation idéale". Ce n'est pas faute que les responsables formation y mettent beaucoup de temps et d'énergie ! Mais il semble qu'on ait toujours oublié ou sous-estimé un facteur qui se révèle plus complexe que prévu.

C'est à ça que sert un plan stratégique - orientation, actions, budget, planning, répartition des rôles - en bonne et due forme : à anticiper, à mobiliser un corpus de bonnes pratiques, à contourner les obstacles, dans tous les champs du Digital Learning : contenus, services, plateformes, conduite du changement, communication.

C'est la finalité du **Séminaire Stratégie Digital Learning Féfaur 5ème édition** annuelle qui se tiendra le **24 novembre 2016, à Paris**.

Nous vous y attendons, parmi la centaine de responsables formation-RH, DSI et métiers qui feront provision des key notes et interventions des meilleurs experts et praticiens du Digital Learning.

A bientôt,

Michel Diaz et Aude Dellacherie
Directeurs associés, Féfaur

EN PARTENARIAT AVEC



FocusRH.com

ELEARNINGLETTER
ACTUALITÉ & STRATÉGIES DIGITAL LEARNING

LES INTERVENANTS



Michel Diaz
Directeur Associé
Féfaur



Claire Delouis
Responsable
Développement Formation
Clarins



Xavier Sillon
CEO
Vodeclis



Lina Hamed
EH Academy
Manager
Euler-Hermes



Elisabeth Desriac
Directrice
du Développement
FuturSkill Digital



Aude Dellacherie
Directrice Associée
Féfaur



Shannon Day
Directrice de
Production des Formations
distancielles
Berlitz/Telelangue



**Côme Desgrées
du Loû**
Responsable Sécurité
régional Europe
International SOS



**Hubert van
Cappel**
Directeur Opérationnel
Symetrix



Sonia Aïdani
Group Training
Director
Luxottica Group

À PROPOS DU SCHÉMA DIRECTEUR DIGITAL LEARNING

Féfaur est l'un des tout premiers cabinets d'études et de conseil Digital Learning indépendant du marché européen. Méthodologie pour construire et piloter la stratégie Digital Learning, son Schéma Directeur Digital Learning® est utilisé dans les grandes entreprises et organismes de formation en France et à l'étranger. Ses 3 séminaires annuels (évaluation, LMS, stratégie) sont suivis par des centaines de décideurs formation-RH. Michel Diaz figure dans le classement trainingpress des 10 principaux influenceurs européens.

LE PROGRAMME DE LA MATINÉE

8h30 ACCUEIL

9h00

Michel Diaz
Directeur Associé
Féfaur

Le Schéma Directeur de votre stratégie Digital Learning

- ↳ Les domaines de la stratégie Digital Learning (entreprises ou organismes de formation) ; périmètres et questions attachées ; cartographie des acteurs
- ↳ Comment utiliser la méthodologie Schéma Directeur Digital Learning® ; focus : Analyse SWOT, modélisation Blended Learning, problématique des contenus
- ↳ Synchroniser le Digital Learning avec la transformation digitale de l'entreprise, l'acculturation digitale
- ↳ Le cas des organismes de formation

9h30

Claire Delouis
Responsable
Développement Formation
Clarins

Réussir l'intégration du Mobile Learning dans le dispositif de formation

- ↳ Mobile Learning : conditions à réunir, obstacles à surmonter pour réussir sa stratégie Mobile Learning ; terrains (géographiques, thématiques) privilégiés
- ↳ Les avantages du Mobile Learning pour les opérationnels, le business, la Marque, la Direction de la Formation Internationale
- ↳ Comment intégrer le Mobile Learning dans une politique générale de formation / Digital Learning
- ↳ Le Mobile Learning : est-ce encore de la formation ?

10h00

Xavier Sillon
CEO
Vodeclis

Pourquoi les fonctionnalités d'une solution e-learning performante dépendent des compétences à acquérir

- ↳ Dimensionner les contenus de formation à la nature et aux objectifs des sujets traités - formation, résolution de problème et performance opérationnelle
- ↳ Les réponses du e-learning et de la vidéo aux nouveaux usages : formats et normalisations, problématique de mobilité
- ↳ Modèle de production : outils et processus pour produire rapidement et maintenir des contenus e-learning de qualité optimisés - l'exemple inspirant de la bureautique
- ↳ Diffusion des contenus : le portail de formation intégré - vers le "hub" de formation

10h30 PAUSE

11h00

Lina Hamed
EH Academy Manager
Euler-Hermes

Euler Hermes : retour d'expérience sur l'outsourcing de la formation et du Digital Learning

- ↳ Pourquoi externaliser la formation
- ↳ Les termes du contrat d'externalisation, bonnes pratiques et points de vigilance ; l'éclairage apporté dans la relation avec les fournisseurs
- ↳ Est-il possible d'outsourcer partiellement : cas particulier des contenus e-learning
- ↳ Bénéfices et inconvénients de l'outsourcing : comment formaliser les processus sans perdre en flexibilité
- ↳ Externaliser pour réinternaliser : montée en compétence des équipes formation

11h30

Elisabeth Desriac
Directrice du Développement
FuturSkill Digital

Plateformes LMS : vers l'ouverture des frontières !

- ↳ Digital Learning et Process formation font ils bon ménage ?
- ↳ Comment construire un Portail qui adresse tous les champs et publics de la formation dans l'entreprise
- ↳ Équilibre entre évolution des usages et structuration d'un dispositif : rationaliser sans casser les initiatives du terrain
- ↳ Illustration (laboratoire pharmaceutique) : enjeux, problématiques et solution Digital Learning : comment rendre le dispositif de formation plus efficient et optimisé

12h00

Aude Dellacherie
Directrice Associée
Féfaur

Conduire le projet plateforme / LMS

- ↳ Une plateforme LMS, pourquoi : fonctionnalités, récentes évolutions ; le LMS dans l'environnement IT (gestion des talents, plateformes d'évaluation, outils auteurs, SI opérationnels)
- ↳ Bonnes pratiques de l'appel d'offres plateforme LMS : documents, instances, connaissances de base
- ↳ Comment choisir sa plateforme : panorama du marché, critères de choix ; la question des normes
- ↳ Combien coûte une plateforme ; modèles de prix, prix moyens constatés

12h30 ••••• PAUSE

14h00



Digital Learning : Réussir la conduite du changement en 5 points clés

- ↳ Gérer les résistances : quels sont les freins qui persistent ? Quels sont ceux qui émergent ? Des pistes pour les surmonter
- ↳ Renforcer l'engagement des salariés tout au long du cycle d'apprentissage : quels facteurs clés de succès ?
- ↳ Impliquer les différentes parties prenantes dans l'environnement de formation : les bénéfices de l'effet en cascade
- ↳ Faire du Blended Learning linguistique une Success Story: Les trois éléments essentiels
- ↳ Valoriser le formateur digital : Quel rôle ? Quelles missions ?

Shannon Day

Directrice de Production des
Formations distancielles
Berlitz/Telelangue

14h30



Assistance et prévention des risques expatriés : comment International SOS exploite l'approche e-learning

- ↳ Comment International SOS s'est transformé : de l'assistance à la prévention
- ↳ La place de la formation dans cette transformation ; rôle du e-learning dans la politique de prévention pour les clients du groupe
- ↳ Contenus e-learning : problématiques de conception et de réalisation, solutions retenues
- ↳ Retour d'expérience : avantages, challenges & limites du e-learning ; évolutions prévisibles
- ↳ Etudes de cas formation : Comment réagir face à un tireur isolé (demande clients forte) et/ou la sécurité routière

**Côme Desgrées
du Loû**

Responsable Sécurité
régional Europe
International SOS

15h00



Comment créer et mettre en oeuvre des dispositifs Blended Learning performants, optimisés et engageants

- ↳ Les évolutions du Blended Learning : ce qu'elles disent des attentes de clients de la formation
- ↳ Comment choisir et assembler le mix formation en fonction des besoins et contraintes opérationnelles : contenus, processus, portail et expériences utilisateurs.
- ↳ Le Blended Learning 3.0 : social, mobile, gamifié - bonnes pratiques émergentes ; leçons du phénomène MOOC
- ↳ Blended Learning et maturité digitale de l'entreprise : même enjeux.

Hubert van Cappel

Directeur Opérationnel
Symetrix

15h30 ••••• PAUSE

16h00



Construction et déploiement de la stratégie Digital Learning dans un groupe international - les questions clés

- ↳ Concevoir, produire et localiser les contenus Digital Learning : indicateurs de réussite et facteurs de succès
- ↳ La plateforme de diffusion, un projet corporate : comment identifier et engager les partenaires internes / externes
- ↳ Marques, régions : les bonnes pratiques du déploiement du Digital Learning, les obstacles à surmonter
- ↳ La place du Digital Learning dans les ventes et le marketing d'un réseau mondial de distribution.

Sonia Aïdani

Group Training Director
Luxottica Group

16h30



Métriques et budget du Digital Learning

- ↳ Retour sur le Schéma Directeur Digital Learning® ; focus : évaluation, conduite du changement
- ↳ Les éléments de synthèse financière : contenus, outils, achats
- ↳ Le département formation : nouvelles missions, compétences requises, charge de travail et organisation
- ↳ Arguments pour défendre le budget Digital Learning

Michel Diaz

Directeur Associé
Féfaur

17h00 ••••• CLOTURE



BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété

↳ **Par mail** : julie.thomas@fefaur.com

↳ **Par courrier** : Féfaur - 148, rue de l'Université - 75007 PARIS

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Entreprise

Société :

Adresse :

CP :

Ville :

SIRET :

Personne à contacter concernant votre stage

Nom :

Prénom :

E-mail :

N° de tel :

Fonction :

Participant(s)

Prénom et nom

Fonction

Tél et e-mail

.....

.....

Adresse de facturation

(si différente de celle ci-dessus)

Société :

Adresse :

CP :

Ville :

Règlement et facturation

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de Féfaur ou par virement bancaire sur présentation de facture

Conditions tarifaires :

730€ HT pour 1 inscription
soit 876€ TTC dont 146€ de TVA (20%)
15% de remise effectuée sur la 2ème inscription

Les prix comprennent : les pauses café, le déjeuner et le support de cours au format numérique
Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes



Salon Champs-Élysées Boétie

114 rue de la Boétie
Paris 8ème



Métro

Franklin Roosevelt

ou

Saint-Philippe-du-Roule

Fait à :

Le :

Signature du responsable Formation et cachet de l'entreprise

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Présentation

Société de conseil et d'études e-learning, Féfaur (siège social : 148 rue de l'Université - 75007 PARIS (France)) a sa déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 52779 75 auprès du préfet de région Ile de France.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités de réservation et d'achat des actions de formation de Féfaur. Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des CGV, seules les conditions particulières accordées expressément par Féfaur pouvant y déroger.

3. Formations

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises réalisées dans des locaux mis à disposition par Féfaur.

Inscription : une inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement intégral de la formation.

Remplacement d'un participant : Féfaur offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant.

Insuffisance du nombre de participants à une session : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités, et de la reporter à une date ultérieure. À défaut que le Client puisse participer à cette nouvelle session, il pourra demander le remboursement de sa formation.

Documents contractuels : A la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires dont un sera à retourner par le Client avec le cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Programme : Féfaur se réserve de droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit du séminaire.

4. Facturation – Règlement

Prix : Tous les prix sont exprimés en euros, HT et TTC. Ils comprennent les deux pauses, le déjeuner et la documentation pédagogique au format numérique.

Facture : La facture est adressée au Client dès réception de l'inscription.

Paiement : Le paiement doit être effectué à l'inscription sur présentation de facture, par chèque ou virement bancaire ; l'accès à la salle de formation n'est possible qu'aux participants ayant acquitté le paiement de leur inscription.

5. Annulation par le Client

Les dates de formation sont fixées et sont bloquées de façon ferme. Toute annulation doit parvenir à Féfaur impérativement par écrit. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités sont dues dans les conditions suivantes :

- Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% du montant de la formation sera retenu au Client.

- Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session : la totalité du montant de la formation sera retenue au Client.

6. Limitations de responsabilité de Féfaur

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou du prestataire fournisseur de la salle de formation. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

7. Force majeure

Féfaur ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

8. Propriété intellectuelle

Féfaur est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

9. Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de PARIS.